

LE TEMPS

Friche Jeudi4 juin 2009

Un lieu de création lutte pour sa survie

Par Marie-Pierre Genecand

Les artistes ont-ils encore leur place en ville de Genève? Cas d'école à Plainpalais

«Bienvenue dans nos ateliers du futur!» C'est sur une fiction d'anticipation optimiste que le GUS, groupement des usagers de l'ancienne SIP, friche industrielle genevoise, a ouvert hier sa conférence de presse. En smoking et robe de soirée, les artistes ont célébré avec une pointe d'ironie le happy end situé en 2012 qui verrait l'aboutissement d'une concertation réussie avec la CIA, caisse de prévoyance de l'Etat de Genève et propriétaire des lieux. L'objectif de la farce? S'opposer à la résiliation des baux annoncée en février et continuer à occuper cet espace en payant des loyers modérés.

Depuis le début des années 90, des artistes de tous horizons travaillent dans un des bâtiments de l'ancienne Société genevoise d'instrument de physique (SIP), vaste friche de Plainpalais qui abrite également, dans des bâtiments de la Ville, le Musée d'art moderne et contemporain (Mamco) et le Centre d'art contemporain (CAC). Le GUS entretenait jusqu'à l'hiver dernier de bonnes relations avec la CIA, propriétaire des lieux. Ensemble, ils essayaient de trouver comment maintenir des ateliers à loyers modérés sachant que le bâtiment doit subir des rénovations pour raisons de sécurité et de salubrité.

Des négociations en vue

Deux conceptions s'affrontent, expliquent les usagers. Du côté de la CIA, une rénovation «luxueuse» budgétée à 8, 10 millions de francs qui entraîne une forte augmentation des loyers. Du côté du GUS, une rénovation légère de 6 millions de francs, qui permet de maintenir les loyers à un maximum de 100 francs le mètre carré. En jeu également, la superficie dévolue aux artistes: le GUS souhaite conserver les trois étages actuels, alors que la CIA désire regrouper les ateliers sur deux étages de façon à optimiser le rendement. Ou, en cas de statu quo, propose d'augmenter le loyer, qui atteindra alors 177 francs le mètre carré. Privilégiant cette dernière option, le GUS cherchait des financements extérieurs auprès de fondations lorsque ses membres ont subitement reçu la résiliation de leur bail. «Un revirement incompréhensible», regrette Laurent de Pury, du comité du GUS.

«Il n'y a aucun revirement», assure Me David Lachat, représentant de la CIA. Pourquoi alors la résiliation des baux? «Parce que les propositions des locataires n'étaient économiquement pas réalistes, ni viables. Aujourd'hui qu'ils affirment avoir trouvé un financement extérieur pour atteindre le montant des loyers fixés, les négociations peuvent reprendre et je suis convaincu qu'un accord sera trouvé.» L'affaire relèverait donc plus du malentendu que de la divergence de vues? Le champagne coulera peut-être bien en 2012.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA